

Compte rendu de la réunion du Conseil des Sages

Jeudi 17 février 2022

MEMBRES PRESENTS : DERVAL Monique, FREMONDIERE Brigitte, FAVROT Annick, DEFOIS Janine, VIVIEN Josette, OSSEY Marie-France, BIZIERE Gérard, LEFORT René, GRELLIER Jean-Louis, FUZEAU René, MAYER Hervé, LABAISSE Jean-Pierre, TURLEAU Yves, CADY Bernard

MEMBRES EXCUSES : BELLANGER Marcelle, SAUVAGE Jean-Michel, MARTIN Pierre

ELU REFERENT PRESENT : BERNIER Marc.

INVITE : GOURDON Denis.

1- Ouverture de la réunion

Nous ouvrons la séance avec un moment de silence et une pensée pour Dominique GUILLEMETTE.

Signature de la feuille de présence.

Désignation d'une secrétaire de séance : Brigitte FREMONDIERE

Présentation des deux nouveaux Sages : Yves TURLEAU et Pierre MARTIN ;

2- Mission d'adressage (Rues / voies / chemins):

(Référente : Monique DERVAL)

Notre travail , après avoir été visé par la communauté de communes CCLLA, a été validé au Conseil Municipal du lundi 24 janvier dernier.

Marc BERNIER nous transmet les remerciements du Conseil Municipal pour la réalisation d'un travail lourd et considérable qui a donné satisfaction

Le travail du Conseil des Sages est pratiquement terminé, à l'exception de quelques petites anomalies qui seront rectifiées et validées lors du prochain Conseil Municipal du 28 Février 2022.

Le dossier ainsi établi sera validé par le Conseil Municipal et la Préfecture.

A la suite de ces dernières validations, Denis GOURDON aura le feu vert pour les numéros

Chaque foyer recevra un courrier de confirmation de sa nouvelle adresse précise.

Ensuite les panneaux des noms des chemins et des lieudits seront à commander et à poser aux endroits qui en ont besoin.

Les panneaux endommagés ou illisibles seront également remplacés.

ATTENTION ; il faudra tenir compte de la réglementation en vigueur pour les formats et la pose des panneaux.

Valorisation des lieudits : il s'agira d'une nouvelle tâche pour les sages, en partenariat avec les gens compétents (Jacques RENE et d'autres qui ont travaillé sur l'histoire du patrimoine Chalonnais). En effet, certains habitants ont émis le souhait de conserver les noms des lieudits et d'ajouter un commentaire, une référence historique, touristique et pédagogique sur les lieudits en question.

3- Point sur les missions en cours :

3.1 Commission Attractivité / Développement économique

(Référent : René LEFORT)

René LEFORT nous précise qu'un document (plan) est en cours de réalisation. Certains points ayant déjà été abordés par la municipalité, il est prévu de rencontrer Wilfrid BIDET afin de travailler dans un même sens.

Pierre MARTIN et Yves TURLEAU souhaitent rejoindre cette commission.

3.2 Santé-sommeil-bien-être

(Référente : Brigitte FREMONDIERE)

Brigitte FREMONDIERE rappelle que les évènements de ces derniers mois et la crise sanitaire n'ont pas permis à ce dossier de se développer.

En effet, un 1^{er} contact a été pris, en Novembre 2021 avec ALISEO, prestataire de santé à domicile (interlocuteur Pierrig JALABER -06/30/0775/18 – pjalaber@astensante.com – Professeur WOJTEK TREPIZUR (pneumologue au CHU d'Angers – Spécialiste du sommeil).

Pour que cette conférence puisse être organisée il est nécessaire de :

- cibler le public (les tranches d'âges),
- le moment (l'horaire dans la journée) choisi pour la conférence, et
- la finalité et les attentes.

Un contact a également été pris avec la Directrice de la résidence SOLEIL de LOIRE ; elle est intéressée et souhaite être informée de l'avancée de notre projet pour éventuellement intégrer notre groupe de travail,

Une prochaine réunion reste donc à organiser.

3.3 Propreté

(Référent : Gérard BIZIERE)

Gérard BIZIERE a participé à différentes réunions sur le sujet et attend une prochaine réunion menée par Martine RICHOUX, qui lui confirmera le cadre et les orientations de l'action du Conseil des Sages.

Une journée citoyenne est déjà programmée LE **SAMEDI 2 AVRIL 2022** : journée de nettoyage organisée par quartier.

Gérard BIZIERE précise que pour cette journée il aura besoin de la présence et participation des référents de quartiers et qu'il compte également sur le soutien de l'ensemble des sages.

Le Conseil des enfants et le Conseil des Jeunes sont également appelés à participer à cette journée.

Une prochaine réunion plus complète pour avancer sur le sujet doit apporter des précisions sur le déroulement et l'organisation de la journée du 2/04/2022 (ramassage, tri, récupération et traitement des déchets).

Pierre MARTIN souhaite rejoindre cette commission.

3.4 Etats des lieux à risques/bancs

(Réfèrent : Hervé MAYER)

Le compte rendu complet sur les constats des endroits présentant des risques, sur les emplacements des bancs (plan à l'appui) établi par Hervé MAYER est transmis au Conseil Municipal qui pourra ainsi juger des priorités sur certains points.

1) L'île de Chalennes

Il n'y a pas de bancs sur l'île et il n'est pas opportun d'en mettre car ils pourraient devenir des obstacles en cas de déplacement en bateau lors des crues. Cependant il y a une table de pique-nique au Grand Rivage (près de la société de boules de la Basse-île) , mais celle-ci est cassée.

Trois virages sont dangereux et non signalés :

- A la croix de Jard
- A la ferme de St Hervé
- A la fourchette de la route de la Margerie et du début de la Basse Ile.

2) La Bourgonnière

Il n'y a pas de bancs et les emplacements suivants sont proposés :

Rue de la Croix de la Bourgonnière (près de la boîte à pains)
Lotissement Chantemerle / La Rosée
Lotissement de la Barretièrre
Lotissement du Fresne
Terrain de jeux

Il serait souhaitable d'ajouter des containers de ramassage des verres et des papiers, ainsi que des poubelles autour du terrain de jeux (rue du petit bois).

L'augmentation de la population de ce quartier nécessitera une augmentation de circulation (particulièrement piétons et vélos).

L'importante difficulté de circulation au croisement Route de la Bourgonnière / D961 (route de Chemillé) a été évoquée. Les solutions pourraient être un rond-point, ou bien un feu tricolore.

Cependant, le carrefour est hors de la commune (donc du domaine du département) et il faudrait déplacer le panneau d'entrée de Chalennes, pour faire rentrer le carrefour dans notre commune.

3) La Guinière

Comme à la Bourgonnière, des implantations sont proposées :

Route de Montjean, sous l'abri-bus

A l'entrée de la Guinière, aux abords des containers à verre et papier

Rue de la Grotte (devant la réserve d'eau)

Rue du Chêne galant (en face l'entreprise Couet paysages)

4) Les Ligerais

Il faudrait créer un plan du quartier avec les noms des rues, à ajouter au plan de Chalennes qui est disponible au syndicat d'initiative. (A noter que les noms des rues existent déjà).

Il faudra réfléchir à la nécessité d'implanter des bancs dans ce quartier, ainsi que rue de la serpe d'or.

5) La Gare, L'Onglée et le bassin du Layon

A l'entrée de Chalennes en venant de Rochefort, il serait opportun de mettre le panneau d'entrée de commune avant le parking de canoë kayak, afin d'abaisser la vitesse à 50 Km/h et ainsi de faciliter les entrées / sorties de ce parking. Du coup le panneau de limitation de vitesse à 70 Km/h n'aurait plus de raison d'être.

De même, on pourrait aménager l'échangeur rue de la Gare / route de Rochefort par un rond-point pour faciliter les entrées / sorties du camping. De plus on pourrait installer un ralentisseur sur la route de Rochefort au niveau de Art Fit Studi'eau, en effet les véhicules venant de Rochefort à cet endroit ont peu de visibilité et roulent souvent trop vite.

Rue de la Gare, on pourrait surélever les passages pour piétons, afin de ralentir la vitesse des voitures (50 Km/h peu respecté). En effet il y a une forte circulation de vélos et de piétons.

Il a été demandé d'autoriser l'emprunt du passage interdit, allée du chemin vert, aux vélos. Il doit suffire d'ajouter un petit panneau bleu « spécifique vélos » sous le panneau de sens interdit.

Sur l'avenue de la Gare , il a 2 voies cyclables (1 à droite et 1 à gauche) qui vont de la gare SNCF à la jonction de la route de Rochefort.

Sur cette avenue, on voit beaucoup de vélos, trottinettes et piétons , qui empruntent ces voies aux heures de trains et de débauche de l'entreprise Bucher Vaslin . Une question : qu'empruntent les cyclistes et trottinettes quand ils arrivent à la fin de la voie cyclable pour aller en direction du centre ? Les trottoirs d'un côté (Layon) sont défoncés depuis le passage des canalisations d'eau ; de plus il y a une borne de danger qui gêne le passage !... (comment se fait-il que l'entreprise qui a réalisé ces travaux ne les terminent pas ???) Et sur le trottoir côté Loire, il est trop étroit pour les vélos. Donc c'est très dangereux pour les usagers (enfants et adultes) , il est urgent de faire quelque chose avant que n' arrive un accident !....

Nous proposons d'installer une vidéo surveillance sur les parkings, et éventuellement sur les quais, de la gare. Renseignements pris auprès des agents rencontrés sur place, il n'y en a actuellement pas.

Un certain nombre des bancs recensés autour du bassin du Layon (voir plan) sont cassés et donc à remplacer.

Il faudrait relancer et pérenniser l'entretien du cimetière de la Chapelle des Mineurs. Aujourd'hui, il semble à l'abandon depuis quelques années.

6) Centre ville

En plus des nombreux bancs répertoriés sur le plan, nous proposons d'ajouter des bancs ;

- en bord de Loire en dessous de la rue Thiers
- un ou deux bancs à l'entrée du cimetière (rue du Cimetière)
- un ou deux bancs à l'entrée du collège de l' Armangé, et aussi à celle du collège St Exupéry
- un banc au coin de de l'allée de la Fontaine et du chemin des deux croix
- un banc au coin de la rue Victor Harang et de l'avenue du Docteur Gaignard
- un banc face au 13 rue Thiers

Le banc existant rue des Bords de Vihiers est à replacer, afin de faciliter son emploi par des gens avec poussette d'enfants ou caddy de marché

Nous avons relevé un certain nombre de lieux de circulation à risque :

- Le « rond-point » de la rue Fleury avec un arbre au milieu : il est compliqué de tourner autour en fonction de la direction souhaitée.
- Les trottoirs rue de l'abbaye devant l'église saint Maurille sont inadaptés au passage des piétons et des poussettes.
- Croisement à la sortie de Super U au niveau du skate-park : Il faudrait mettre des panneaux de signalisation, soit de priorité à droite, soit de non-priorité en venant de Super U.

- Des arbustes masquent la visibilité à gauche en sortant d'Intermarché avenue Laffont de Ladebat. Il faudrait soit en retirer un ou deux, soit les tailler mieux et plus souvent.
- Sur la surélévation rue du Vieux Pont, la montée est marquée, mais pas la descente. Il faudrait le marquer de la même manière, par des triangles blancs.
- Les poubelles du parc de la Deniserie sont cachées dans les arbres et de couleur bois. Il faudrait les rendre plus visibles (soit signaler leur emplacement sur les tables de pique-nique, soit les repeindre et les dégager des arbres, soit en ajouter à côté des tables de pique-nique).
- Rue de la Babinerie, derrière l'église saint Maurille, les arbustes gênent la circulation dans les virages. Soit on les retire, soit on les taille mieux et plus souvent.
- Il n'y a pas de chemin piétonnier le long de l'avenue du 11 novembre entre le rond-point de l'Europe et la liaison avec le rue des Mauges.
- Il faudrait sécuriser la traversée de la route au niveau du parking face au café Bondu, en améliorant la signalisation du passage pour piétons et son éclairage.

D'autre part, les toilettes publiques ne sont pas marquées sur le plan de Chalonnnes (distribué au syndicat d'initiative).

Il y en a quatre :

- Sur le côté du syndicat d'initiative
- place du marché (ouvert seulement les jours et aux horaires de marché)
- Derrière l'église Notre-Dame ; rue Dérobée
- Dans le petit jardin face au caveau de dégustation au bord de la Loire (Ils sont actuellement neutralisés : en travaux). La fermeture de ces toilettes est-elle définitive ou provisoire ?).

Il faudrait également mieux les signaler dans les rues.

Conclusions

Comme il a été demandé, il faudra compléter ce travail par des réunions spécifiques avec les référents de quartier, plus à même que notre commission à faire remonter des problèmes qui nous auraient échappés.

Nous insistons particulièrement sur les deux points noirs que sont le carrefour de la Bourgonnière / route de Chemillé et celui de la route de Rochefort / rue de la Gare.

Il faut noter également que certains aménagements proposés seront à harmoniser avec les projets de création de liaisons douces.

Pour l'ensemble de ces propositions, il sera de la responsabilité du conseil municipal d'en analyser la pertinence et l'urgence et d'en estimer les coûts.

Il est évident que les budgets et les durées nécessaires à leurs réalisations sont très différents et nécessiteront sans doute une programmation étalée sur plusieurs années.

Il est évoqué l'idée d'organiser une réunion avec les services municipaux pour lister les travaux les moins onéreux qui pourraient assez vite être pris en charge.

Marc BERNIER se charge de l'organisation de cette réunion

Yves TURLEAU souhaite rejoindre cette commission.

3.5 Geste premiers secours

(Réfèrent : Jean-Louis GRELLIER)

A ce jour notre initiative " 1er secours" arrive au terme de sa préparation. Vous avez pu lire un article dans le dernier "Chalonnais magazine" de Décembre. Avec le CCAS et le service communication de la ville de Chalonnais nous avons travaillé à l'organisation de cette formation:

- l'affiche a été envoyée par le CCAS à toutes les associations(sportives, culturelles, ...)
- une rencontre avec la presse a eu lieu le 2/2/22 à 18h;
- le panneau lumineux de la Ville est alimenté.

Pour rappel ce "**1er secours**" a lieu le **7 OU le 14/03/22 de 18h à 20h à la Halle Les Mariniers. (Rendez-vous à 17h)**

Inscription auprès du CCAS. Nous faisons le point avec la Protection civile le 21/02/22.

3 points de formations dans la salle accueillant 45 personnes (en totalité), encadrés de 3 formateurs.

Des affiches et affichettes sont distribuées aux sages volontaires pour les distribuer à des endroits précis (Jean-Louis a listé les points de distributions).

Après validation par Marc BERNIER, il est confirmé qu'un verre de l'amitié sera servi à l'issue de ces manifestations.

3.6 Fibre / Elagage

(Réfèrent : Jean-Michel SAUVAGE)

Les lettres de la mairie concernant l'élagage ont été adressées, certains travaux ont été réalisés. Quelques quartiers restent en attente de réalisation et des réponses sont attendues de la part des propriétaires.

Une nouvelle demande émane du service de la Fibre : obtenir de certains propriétaires (Rue St Maurille) le droit de fixer les boîtiers. Marc BERNIER précise qu'il a accepté la demande à titre exceptionnel.

Il conviendra donc de démarcher une dizaine de propriétaires pour obtenir ces autorisations.

Marc BERNIER précise qu'il ne s'agit pas d'une tâche revenant à la mairie (et au conseil des sages) et que d'autres demandes du même genre ne seront pas acceptées.

Yves TURLEAU souhaite rejoindre cette commission.

4- Questions diverses

4.1 Habitat senior : Il semble que cette question puisse être intéressante et importante pour l'avenir des seniors Chalonnais qui sont en questionnement sur leur devenir à CHALONNES dans des logements adaptés (RDC, équipés, proches des commerces).

Après quelques échanges, il apparaît qu'une enquête, un sondage permettrait de mieux cerner les questions des habitants concernés et que le soutien de la municipalité est indispensable.

Il est donc prévu de voir avec les élus pour mettre ce sujet à l'ordre du jour.

4.2 Projets susceptibles d'être financés par la Conférence des Financeurs :

- > sommeil, nutrition, sports et détente seniors,
- > usage numérique,
- > la jeunesse (que faire pour venir en aide à la jeunesse).

Si de nouveaux sujets vous intéressent merci de nous en faire part à la prochaine réunion,

Le dossier doit être établi et remis au CCAS pour la conférence des financeurs avant le 25 février 2022.

4.3 RAPPEL : PROCHAINS RDV :

7 et 14 mars : rendez-vous à 17h

JOURNEE CITOYENNE 2/04/2022

4.4 Prochaine réunion du Conseil des Sages le 4 avril 2022 à 14h30 à la salle du Conseil Municipal.

Fin de la réunion à 17h15

Merci à Brigitte FREMONDIERE pour la prise de notes pendant la réunion .